

les nouveautés (cette répulsion honorable n'existe plus) ou à cause du caractère de ce morceau, indiquant une action et un dialogue, et non, comme les autres proses en usage, une exposition de la fête. Jusqu'à présent, on avait conservé une prose spéciale pour la grand'messe de Pâques, une vraie prose, sans pour cela se priver de la curieuse pièce du moine *Wippo*, qui s'arrangeait mieux avec l'office des vêpres et la procession.

Dans la prose des morts, *Dies iræ*, on a eu soin de mettre au 3<sup>e</sup> vers *solves seclum in favilla*, le vers *Teste David cum sybillâ* ; c'est pour obéir à un mot d'ordre de dom Guéranger, un enfantillage. L'abbé de *Solesme* a avancé que la secte janséniste avait introduit la suppression de ce témoignage de la sybille, et on l'a cru sur parole. C'est une erreur à ajouter à d'autres qu'il a commises ; il existe plusieurs variantes sur le texte de cette prose, toutes bien antérieures à Jansénius et à Port-Royal, qui en est fort innocent.

Dans l'office de saint Denis, premier évêque de Paris, on n'a pas adopté franchement cette monstruosité historique, chère aussi à dom Guéranger et à la coterie de l'*Univers*, qui fait de cet évêque et de *saint Denys l'Aréopagite* un seul et même personnage, en donnant ainsi un démenti à *saint Grégoire de Tours*, mais on l'a glissée adroitement dans le courant de l'office. Cette erreur de chronologie tient à tout un système de reprendre les légendes les plus invraisemblables et de les présenter comme autant de faits authentiques. Les contes pieux du moyen-âge avaient leurs bons côtés en tant que contes et comme lectures édifiantes, préférables à coup sûr à nos romans à *trucs*. Présentés comme base d'une histoire hagiologique, ils sont déplorables ; leur évidente fausseté prête à toutes sortes de plaisanteries et compromet les vrais récits ; qui